



Compte Rendu

Réunion mensuelle du 17 février 2023

En présence de : Dominique, Éric, Franck, Michel, Olivier, Patrick, Stéphane

1. Informations locales

1.1. Retour sur la réunion de bureau du 5 février 2023

2. Informations nationales

2.1. Solidarité 35 (aide aux frais de justice de la FFMC 35)

2.2. Questionnaire sur l'état des lieux de la sécurité routière à l'échelon départemental

2.3. Contrôle technique – Stratégie manifestation

2.3.1. Étude du BN des actions possibles contre le CT

2.3.2. Stratégie manifestations de la FFMC 88

3. Actions et/ou interventions de la FFMC 88 à venir

3.1. Planification de nos actions 2023

3.2. Lettre ouverte contre le CT cosignée par les députés et sénateurs

3.3. Proposition d'une date et d'un lieu de manif Grand Est

4. Point adhésions

5. Informations diverses

5.1. Point sur les réseaux sociaux FFMC 88

5.1.1. Instagram – @ffmc .88

5.1.2. Twitter – @ffmc_88

5.1.3. YouTube

5.2. Point sur la boutique

5.3. Assurance : prise en charge lors d'actions sur le terrain

5.4. Relances des adhésions

5.5. Stages AFDM 2023

5.6. Prochaine permanence

1. INFORMATIONS LOCALES

1.1. Retour sur la réunion de bureau du 5 février 2023

À partir d'un document transmis par le Bureau national (voir le point 2.3.1), les membres du bureau ont discuté des futures actions contre le contrôle technique. Des courriers aux élus (députés et sénateurs) pour les informer de la situation ont été expédiés fin 2022 et pour lesquels nous avons reçu deux réponses seulement.

De son côté, la FFMC nationale se renseigne sur les trois associations qui ont fait la réclamation auprès du Conseil d'État dont notamment leurs finances qui apparaissent quelque peu problématiques (grosses subventions de la ville de Paris et de l'Europe, non-dépôt des comptes annuels, etc.).

Il est suggéré d'établir un courrier commun à faire signer par chaque élu départemental afin d'avoir l'occasion de les voir en face et connaître leur position sur le contrôle technique (soutien ou pas).

En parallèle, il est proposé de faire des actions auprès des centres de contrôles techniques, les rencontrer pour leur demander leur point de vue (soutien ou pas) et envisager des actions plus dures chez ceux qui sont favorables au CT.



Puisque le ministre des Transports est bien parti pour discuter des modalités de mise en place du CT moto, il serait intéressant de demander un maximum de points de contrôles obligeant les centres à investir en matériel et formation des intervenants et ainsi leur faire perdre beaucoup de temps pour un tarif minimum garanti par le gouvernement.

Dans le pire des cas, si le CT passe, il est envisagé de lancer un appel à la désobéissance civile.

2. INFORMATIONS NATIONALES

2.1. Solidarité 35 (aide aux frais de justice de la FFMC 35)

Lors de la manifestation du 26 novembre 2022 contre le CT, des manifestants de la FFMC 35 ont été agressés très violemment (coup de marteau dans le genou, moto poussée à la chute, coup de marteau et de pioche sur un troisième¹). Une caisse commune a été mise en place pour aider l'antenne à gérer les frais d'avocat des trois motards blessés ; la FFMC 88 a donné 200 € (la même somme avait été versée en avril 2018 pour une agression au couteau lors de la manifestation des antennes Méditerranée).

2.2. Questionnaire sur l'état des lieux de la sécurité routière à l'échelon départemental

Par manque de temps, ce point est reporté à la réunion de mars.

2.3. Contrôle technique – Stratégie manifestation

2.3.1. Étude du BN des actions possibles contre le CT

Le Bureau national a établi une liste des actions possibles (ordre chronologique) :

- manifestation nationale le weekend des 22 et 23 avril ;
- actions auprès des députés et sénateurs :
 - collecte d'informations auprès des députés et sénateurs pour connaître leur position vis-à-vis du contrôle technique ;
 - pour ceux qui ne répondent pas à nos sollicitations, débarquer à trois ou quatre motards dans la permanence du député ou du sénateur pour montrer la motivation des motards, ou faire un arrêt devant leur permanence lors d'une manifestation avec demande de rendez-vous filmée et diffusée ;
 - rédiger un communiqué unique signé par tous les politiques prêts à nous soutenir ;
 - proposer aux élus qui nous soutiennent de rejoindre une de nos manifestations avec invitation des médias (qui auront à cœur de se déplacer grâce à la présence d'un politique) ;
- action auprès des centres de contrôle technique :
 - recenser les centres qui sont opposés aux CT (parfois motards eux-mêmes, faible rentabilité supposée, etc.) ;
 - faire un communiqué rédigé spécifiquement pour y associer les propriétaires de centres de CT ;
 - pour les pro-CT, passer quelques heures un samedi à une demi-douzaine de motards pour se promener pacifiquement à proximité immédiate, discuter avec la clientèle, faire de l'information ;
- si le CT est mis en place, un boycott peut être envisagé, mais :

¹ Voir <https://www.ffmc88.com/2023/01/26/violences-envers-les-motards/>



- risque de PV à 135 €, voire d'immobilisation de la moto avec obligation de passage au CT dans les sept jours,
- en cas d'accident responsable, il faut connaître la réaction des assureurs (la Mutuelle des Motards étudie cette situation).

2.3.2. Stratégie manifestations de la FFMC 88

Deux idées essentielles sont sorties des discussions entre coordinateurs à propos des manifestations :

- à la même date, organiser des manifestations dans toutes les grandes villes, choisies de manière que les motards n'aient pas à faire plus de 150 km (et donc soient nombreux à se déplacer),
- de l'avis de l'ensemble des antennes, il est indispensable de maintenir la pression et ne pas attendre la manifestation nationale du 22 avril pour se faire entendre ; il faut donc faire des manifestations en régional en mars (les dates des Conseils de Région étant déjà fixées sur les trois derniers weekends de mars, il faut s'intercaler en fonction des régions).

Une réunion entre coordinateurs du Grand Est (le 16 février en visio) a fixé la date du 18 mars pour que chaque antenne organise une manifestation départementale (c'est-à-dire toutes en même temps pour se faire entendre des médias).

En ce qui concerne la manifestation nationale du 22 avril, il a été décidé ce qui suit :

- construire très rapidement un sondage s'adressant à tous les motards, adhérents ou non, pour connaître leur position vis-à-vis de leurs préférences entre une manifestation à Paris, à Nancy, ou dans une autre ville du Grand Est ;
- à partir de ces informations, organiser un convoi pour rejoindre Nancy (ou une autre grande ville) et, s'il y a suffisamment de motards volontaires, prévoir en parallèle un départ vers Paris – sous réserve que la manifestation se déroule le samedi, Michel posera la question au coordinateur de la FFMC PPC – avec hébergement à prévoir pour un retour le dimanche.

3. ACTIONS ET/OU INTERVENTIONS DE LA FFMC 88 À VENIR

3.1. Planification de nos actions 2023

Mars	Samedi 18 Samedi 25 et dimanche 26	Manifestation Épinal Conseil de Région à Dijon
Avril	Samedi 8 Dimanche 16 Samedi 22 Dimanche 30	Opération « Œufs de Pâques » ⁽¹⁾ Reprise en main à Épinal ⁽²⁾ Manifestation nationale Paris / Nancy Balade pédagogique dans le massif vosgien
Mai	Du samedi 27 au lundi 29	Assises FFMC au Cap d'Agde
Juin	Vendredi 2 Dimanche 11	Motards d'un jour à Épinal Relai Calmos au col de la Schlucht ou au Markstein Fête du Massif des Vosges (avec le relai Calmos) Triathlon à Thaon-les-Vosges ⁽³⁾
Juillet	Dimanche 2	Relai Calmos au col du Bonhomme
Septembre	Samedi 2	Fête des associations à Épinal

(1) Contacter Jonathan pour faire une vidéo des actions

(2) Journées « Trajectoires de sécurité » de la préfecture les 05/03 + 19/03 + 02/04

(3) Demander une participation financière pour couvrir les frais d'essence des accompagnants



3.2. Lettre ouverte contre le CT cosignée par les députés et sénateurs

Le Bureau national est favorable à l'idée d'un communiqué à faire signer par tous les élus qui nous soutiennent, ce qui serait probablement plus efficace qu'une multitude de courriers quasiment identiques qui nous valent des réponses également identiques. Dès que ce texte est prêt, des rendez-vous seront demandés à nos quatre députés et deux sénateurs vosgiens pour le signer.

3.3. Proposition d'une date et d'un lieu de manif Grand Est

Après réunion avec les autres coordinateurs du Grand Est (voir point 2.3.2), la date du 18 mars 2023 est retenue.

Le parcours des actions contre le CT étant toujours le même ou presque, Michel propose de changer le lieu de cette manifestation : par exemple, faire un parcours à Saint-Dié au lieu d'Épinal (les autres villes suggérées étant trop petites) pour visiter d'autres centres de CT et arrêter à la sous-préfecture ; cependant, il y a très peu de centres de contrôle technique.

Autre proposition : engager des adhérents pour organiser des points de ralliement à Saint-Dié (Stéphane), Remiremont (?), Vittel/Neufchâteau (Hervé), avec une balade moto avant de se rendre à la manifestation d'Épinal. Le départ de celle-ci devra donc être fixé en milieu d'après-midi. Cette suggestion est préférée par les membres présents.

Il semble également judicieux de passer devant Vosges Matin avec intervention d'un journaliste et d'un photographe. Olivier se charge de prévenir quelques journalistes.

Les affiches pour le 18 mars doivent être dès maintenant diffusées largement (motocistes, bars à motards, clubs moto...) ; il faut donc très rapidement prévoir les points de départ des autres villes pour qu'ils figurent sur l'affiche, ou faire deux affichages : un premier juste pour informer de la date, l'autre plus tard avec toutes les informations.

4. POINT ADHÉSIONS

FFMC 88 : 41 adhérents (dont un taux de réadhésion de 74.42 %) et 7 membres de droit
(contre 26 adhérents l'année dernière à la même période et 11 membres de droit)

FFMC nationale : 4 613 adhérents (dont un taux de réadhésion de 50.91 %)
(contre 3 288 adhérents l'année dernière à la même période)

5. INFORMATIONS DIVERSES

5.1. Point sur les réseaux sociaux FFMC 88

5.1.1. Instagram – @ffmc.88

La page Instagram de la FFMC est quasiment vide, aucune information n'a été publiée en dehors de notre action à la fête des associations de septembre. Il est dommage de ne pas y trouver au minimum notre manifestation de novembre pour laquelle l'antenne avait rassemblé de très nombreuses photos et vidéos.

Il est proposé à Jade, gestionnaire de cette page, de récupérer régulièrement les informations de la page Facebook lorsqu'elles sont adaptées (images) ; le public étant différent, il n'est pas gênant d'avoir le même contenu. Jade n'ayant pas encore beaucoup d'expérience à la FFMC, Dominique demande à être coadministratrice (webmaster@ffmc88.com) pour intervenir ponctuellement si nécessaire.



5.1.2. Twitter – @ffmc_88

Le premier compte Twitter (@ffmc88) est mort depuis 2018 et impossible à récupérer. Le compte créé en 2022 (@ffmc_88) n'a duré que quelques mois, il sera supprimé. S'il doit être recréé, il faudra reprendre la même forme de nom que celui d'Instagram (avec un point et non un blanc souligné).

5.1.3. YouTube – @FFMC88

Là encore, le compte YouTube de la FFMC 88 a été créé, mais il est totalement vide alors que nous avons plusieurs vidéos de nos actions à partager. Dominique va demander à Jonathan d'être également coadministratrice de ce compte afin de superviser le contenu, en attendant qu'un adhérent puisse prendre le relais.

5.2. Point sur la boutique

Éric a constaté quelques erreurs de stock (en plus et en moins), il demande un coup de main pour faire l'inventaire de la remorque qui est chez Stéphane (c'est déjà fait pour son stock chez lui, avec l'aide de Jade).

Décision : Éric + Patrick + Stéphane feront l'inventaire de la remorque le samedi 4 mars 14 h.

5.3. Assurance : prise en charge lors d'actions sur le terrain

Message du Bureau national

« Quand nous faisons des actions, quelles qu'elles soient, avec des véhicules motorisés, c'est l'assurance du véhicule qui est à prendre en compte en cas d'accident, y compris pour le Téléthon ou dans le cadre d'une manifestation de motos.

- L'assurance fédérale de la FFMC te couvre si tu es à côté de ta moto.
- Si tu es sur la moto, même à l'arrêt, c'est l'assurance de la moto qui est concernée. Donc l'assureur va chercher les responsabilités comme dans un accident de la route classique, peu importe si tu es en manifestation, déclarée ou pas. »

5.4. Relances des adhésions

Pour tous les adhérents 2022 qui ont été contactés, il s'agit d'oubli ou manque de temps. Effectivement, le trésorier a constaté une petite augmentation après relance téléphonique. Opération à renouveler début mars pour les plus étourdis.

5.5. Stages AFDM 2023

En l'absence de Pascal (secrétaire adjoint) qui devait s'en occuper, Dominique se chargera de faire un tableau des stages de l'AFDM Alsace/Franche-Comté en mettant l'accent sur la remise de 50 % pour les vosgiens de moins de 26 ans qui s'y inscriront.

5.6. Prochaine permanence

La prochaine permanence se tiendra le **vendredi 17 mars 2023** à 19 h, quartier de la Magdeleine à Épinal.

